

Accord cadre Régional Emploi Formation « Structures d'Insertion par l'Activité Economique »

« Professionnalisation du secteur et formation des salariés en parcours »

Objectifs : Mise en œuvre d'un plan d'actions structurées sur deux axes :

- Professionnalisation du secteur par des actions de formation visant le développement des compétences sur les fonctions pilotage/GRH, accompagnement socio-professionnel et encadrement au poste de travail
- Accès à la formation et à la certification des salariés en parcours

Bénéficiaires : Salariés permanents et en parcours du secteur.

Financement : Région, Etat, OPCA.

Porteur de l'action : IRIS.

Contact : Anne-Sophie LIGER – IRIS –Tel : 05.49.88. 43 .94

Années 2015 -2016 - Fiche Action (mise à jour le 11/15)

